

COUVERTURE DE GARANTIE

Modèles 2014 conventionnels à capot

Description	Mois/kilométrage
<p>Composantes de base du camion</p> <p>Offre une protection de garantie contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'œuvre pendant 24 mois/kilométrage illimité. Inclut le remorquage* jusqu'au concessionnaire Hino le plus près pour les bris sous garantie. (Les ajustements et les petites pièces de remplacement comme les ampoules et fusibles sont couverts pendant 90 jours/5 000 km. Les batteries sont couvertes pendant 12 mois).</p> <p><i>*Jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par remorquage</i></p>	24 mois/illimité
<p>Moteur</p> <p>Offre une protection de garantie contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'œuvre pendant 60 mois/400 000 km sur toutes les composantes internes du moteur, en plus de ce qui suit : bloc cylindres, culasse, pompe d'alimentation en carburant, injecteurs pompes, turbocompresseur et carter de volant d'inertie.</p>	60 mois/400 000 km
<p>Système de contrôle des émissions</p> <p>Offre une protection de garantie contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'œuvre pendant 60 mois/160 000 km, selon la première éventualité, pour le système de contrôle des émissions.</p>	60 mois/160 000 km
<p>Longerons et traverses de châssis</p> <p>Offre une protection de garantie contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'œuvre pendant 60 mois/kilométrage illimité.</p>	60 mois/illimité
<p>Cabine</p> <p>Offre une protection de garantie contre toute perforation de la structure de la cabine due à la corrosion pendant 60 mois/kilométrage illimité.</p>	60 mois/illimité
<p>Transmission automatique : Allison séries 1000/2000/3000</p> <p>La garantie couvre la réparation ou le remplacement, selon l'option retenue par Allison, afin de corriger tout mauvais fonctionnement de la transmission attribuable à des défauts matériels ou à la main-d'œuvre pendant la période de garantie. Les transmissions Allison sont garanties par Allison pour la durée et le kilométrage spécifiés.</p>	36 mois/illimité
<p>Système de freinage antiblocage (ABS) Pneumatique/Hydraulique</p> <p>Offre une protection de garantie contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'œuvre pendant 36 mois/480 000 km, selon la première éventualité, pour les composantes suivantes : capteurs de roues, modulateurs et unité de contrôle électronique.</p>	36 mois/480 000 km